



BULLETIN MENSUEL

9^{me} Année

N° 98

Du 15 FÉVRIER

au 15 MARS

1882



LE FOYER DU POISSON



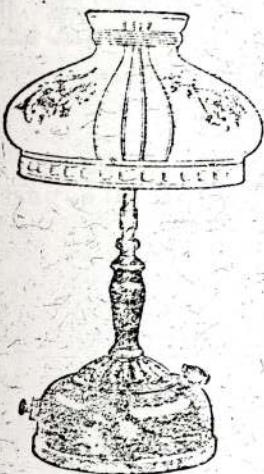
ABONNEMENT
(envoyé par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.

ETRANGER . . 12 fr.

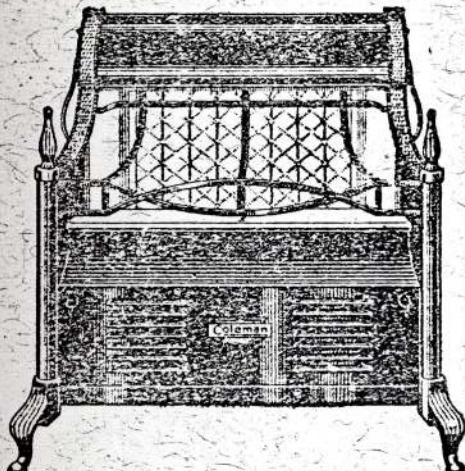
ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre





pas se répandre ni faire explosion.

Demandez également LA CHAUFERETTE ainsi que LE RÉCHAUD « COLEMAN RADIANT HEATER » : ils donnent une chaleur saine, sans odeur, sans aucun danger



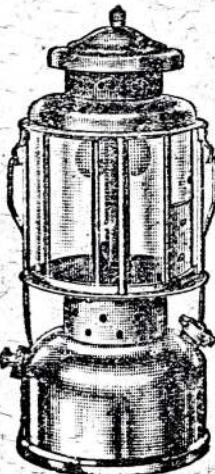
restent toujours propres.

Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.



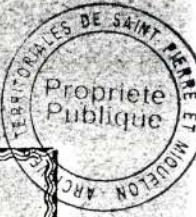
FIG. 111 No. 480

d'explosion ; ils permettent de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à bon compte (un gallon de gazoline chauffe durant 15 h.) ; ils peuvent être transportés aisément, tiennent très peu de place et



DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M. V. A. PITUREL.

Imp. du « Foyer Paroissial », -- Le Gérant : J. Cardinal.



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins

à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



BONNES NOUVELLES

❀ POLICE A RENTE DOUBLE DE L'IMPERIAL LIFE ❀

C'est un nouveau système d'Assurance-vie remarquablement adapté aux besoins de l'homme marié qui a des enfants à élever. Cette police épargne au père un grand souci : Celui d'assurer une protection suffisante pour les enfants qui grandissent, jusqu'à ce qu'ils soient en état de gagner leur vie.

ELLE EST UNIQUE

Un programme d'assurance complet dans une seule police. C'est un arrangement qui ne peut être égalé par aucun autre moyen.

ELLE EST EXCEPTIONNELLE, REMARQUABLE

Elle garantit pour les dépenses de la famille un revenu DEUX FOIS plus gros que celui que l'on peut obtenir avec la même somme en prenant un autre système.

La police à Rente Double garantit que si l'assuré meurt pendant que ses enfants sont jeunes, il sera payé à la famille, jusqu'à ce que le plus jeune des enfants soit en âge de gagner sa vie, une rente équivalente à DOUZE POUR CENT de la valeur nominale de la police. Ensuite, à l'expiration du terme de paiement de rente, la valeur nominale de la police sera payée à la personne bénéficiaire.

Une Police de \$10.000 d'après le système à Rente Double garantira \$100 par mois (\$1.200 par année) -- durant le terme de paiement de rente -- et ensuite \$10.000 comptant.

Si l'assuré veut que la valeur soit gardée intacte pour ses enfants, il peut stipuler que la somme sera laissée à la Compagnie comme placement à intérêt et que son épouse touchera l'intérêt pendant le reste de sa vie. Lorsqu'elle mourra, la somme intégrale de \$10.000 sera payée aux enfants.

Un programme d'Assurance complet et la réalisation de trois ambitions en UNE SEULE POLICE

M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
se fera un plaisir de vous expliquer en détail la Police à Rente Double
de l'**Imperial Life Assurance Company of Canada**.



Calendrier du Mois de Mars 1932

1 Mardi. — Ce soir, à 8 h., et jusqu'à vendredi inclusivement, instruction pour les Mission des hommes et des jeunes gens. Ceux-ci sont invités à prendre place dans les bancs de la nef, les tribunes étant fermées. — Après l'instruction du vendredi soir, aura lieu la quête dite « pour la Mission ». — La soirée de samedi est consacrée aux confessions.

3 Jeudi. — Le soir à 4 h. 1/2, au F. P., conférence et projections pour les élèves des écoles libres.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — Le soir à 8 h., instruction, amende honorable au Sacré-Cœur et salut.

N. B. — A cause de la Mission, les places de la nef sont réservées aux hommes. Les dames et les jeunes filles sont donc invitées à occuper les bancs des tribunes.

5 Samedi. — Joye du Saint-Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B. Pendant le Carême, le Samedi à midi l'Angelus et récitation debout.

6 Dimanche. — 4^{me} du Carême. — La 1^{re} messe aura lieu à 6 h. 1/2, avec chant du Credo et communion générale des hommes. — Après la messe, chant du Magnificat. — Aux vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des hommes et bénédiction apostolique. — Ouverture de la Mission des Enfants (au-dessous de 15 ans).

N. B. — La Mission des Enfants dure trois jours : lundi, mardi et mercredi, avec, à 7 h. 3/4, prière du matin et Sainte Messe ; à 11 h. 1/4 et à 4 h. 1/4, instruction.

9 Mercredi. — Ste Françoise Romaine, veuve. — Dans la matinée et dans la soirée, confession des enfants. — Le soir à 8 h., Office de Carême.

10 Jeudi. — Fête des Quarante Saints Martyrs. — À 8 h., messe et communion générale des Enfants, avec bénédiction apostolique. — Quête dite « pour la Mission ».

11 Vendredi. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

13 Dimanche de la Passion. — Après les vêpres, sermon pour l'ouverture de la Mission des dames et des jeunes filles. — Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle de St Antoine de Padoue.

N. B. — Celle semaine, jusqu'à vendredi inclusivement, il y aura chaque soir, à 8 h., une instruction pour les dames et les jeunes filles. — En outre, lundi, mardi et mercredi, après la messe de 7 h., instruction spéciale pour les jeunes filles ; et jeudi, vendredi et samedi, après la messe de 8 h., instruction spéciale pour les dames. — Les tribunes seront fermées.

17 Jeudi. — St Patrice, év. et conf. — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, conférence (Histoire Sainte et projections) pour les élèves de l'école publique. — A l'OT de soirée (Mission des dames et des Jeunes Filles), quête dite « pour la Mission ».

18 Vendredi. — Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Confessions malin et soir.

19 Samedi. — St Joseph, époux de la B. Vierge Marie. — A 6 h. 1/2, messe (avec chants) et Communion générale des Dames et des jeunes filles. — Autre messe à 7 h. — A 8 h. messe avec chants pour tous les fidèles de la Colonie. — Le soir à 8 h., Complies, sermon, consécration à St Joseph et bénédiction du T. S. Sacrement.



20 Dimanche des Rameaux. — A 10 h., bénédiction des Rameaux, grand' messe. — Aux Vêpres, sermon pour la clôture de la Mission des dames, et des jeunes filles. Bénédiction apostolique. — Après les vêpres, réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. — A 8 h. 1/2, au Foyer paroissial, concert spirituel au profit des travaux de l'église ; Conférence et projections sur la Passion de Notre-Seigneur.

N. B. *Les quêtes de ce jour sont pour les dispenses de Carême. -- On peut déposer les aumônes de Carême dans le fricône installé au fond de l'église.*

23 Mercredi-Saint. — Dans la soirée, confessions.

24 Jeudi-Saint. — Institution de la divine Eucharistie. — A 6 h. 1/2 et 7 h., communion des personnes qui ne peuvent attendre l'heure de la messe. — A 8 h., grand' messe solennelle, avec communion du Clergé, puis procession au Reposoir. — Adoration du T. Saint Sacrement pendant la journée. — Le soir à 8 h., office des Ténèbres, chapelet et amende honorable à Notre-seigneur. — Puis *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

N. B. — *La sonnerie des cloches cesse depuis la messe de ce jour jusqu'à celle du Samedi-Saint.*

Vendredi-Saint. — Mort de Notre Seigneur. — A 8 h., Office : adoration de la Croix et messe dite des Présanctifiés. — A 2 h., Chemin de la Croix ; puis vénération et baisement de la Relique de la Vraie Croix, avec quête pour l'entretien des Sanctuaires de Jérusalem et de la Terre Sainte. — A 8 h., Office des Ténèbres, sermon sur la Passion et chant du *Stabat*.

N. B. — *Une Relique de la Vraie Croix sera exposée toute la journée à la vénération des Fidèles.*

26 Samedi-Saint. — A 7 h. 1/2, Office : bénédiction du feu nouveau et des fonts baptismaux ; puis grand'messe [à laquelle on peut communier]. — Distribution de l'eau bénite. — Dans la soirée, confessions.

N. B. — *Aujourd'hui, à midi, et jusqu'au samedi qui suit la Pentecôte, l'Angelus est remplacé par le Regina Cœli, récité debout.*

— *A partir de demain, 27 mars, jusqu'à la Toussaint, les messes auront lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h. ; les jours de semaine, à 6 h., 7 h. et 8 h. — L'Angelus sera sonné le matin à 5 h. 1/2, et le soir à 6 h. 1/2.*

27 Solennité des Solennités : SAINT JOUR DE PÂQUES. — 1^{re} messe à 6 h., 2^{me} messe à 7 h. 1/2, ; à 10 h., Messe pontificale à l'intention de tous les fidèles de la colonie. — A 2 h. 1/2, Vêpres solennelles et bénédiction papale.

28 Lundi de Pâques — Messes à 6 h. et à 7 h. 1/2. A 10 h., Grand'messe pour les défunts de la paroisse. — Le soir, à 6 h., Complies et bénédiction.

31 Jeudi. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du S. Sacrement.

Service postal d'hiver par le S.S. « Magnhild »

ARRIVÉE A SAINT-PIERRE, venant de Halifax :

Dans la matinée : 7 et 21 mars ; 4 et 18 avril ; 2 mai.

DÉPART DE SAINT PIERRE, pour HALIFAX :

Dans la soirée : 27 février ; 12 et 26 mars ; 6 et 23 avril ; 7 mai.



LA BONNE SAGE

Les Sacrements

4. — Sources de Vie Surnaturelle (*Suite*).

Les cérémonies qui accompagnent l'ablution baptismale sont anciennes et bien caractéristiques. L'enfant est présenté à la porte de l'église par ses parrain et marraine. Le prêtre les interroge ; « Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ? — La Foi », répondent-ils. Le prêtre, alors, exorcise l'enfant pour en chasser toute influence de l'Esprit mauvais, il trace sur lui le signe de la croix, signe de notre rédemption, il lui met dans la bouche un peu de sel en priant Dieu de garder cette âme de la corruption du péché, et il l'introduit dans l'église. Là, les parrain et marraine, toujours au nom de l'enfant, font leur profession de foi (en récitant le *Credo*), renoncent à Satan et demandent formellement le baptême. Le prêtre baptise alors l'enfant, pendant que ses parrain et marraine le soutiennent sur les fonts baptismaux. Puis il lui fait sur la tête une croix avec l'huile sainte (le saint-chrême) (1), il le revêt d'un vêtement blanc et lui met à la main un cierge allumé, symbole de la vie nouvelle, pure et lumineuse, dans laquelle il est entré. Un chrétien de plus est né à l'Eglise de Dieu et se met en marche vers l'Eternité...

LA CONFIRMATION.

La Confirmation est un sacrement qui a pour but et pour effet de donner une grâce spéciale de l'Esprit-Saint et de fortifier la foi reçue dans le Baptême. C'est, pour ainsi dire, un complément de ce premier sacrement : il amène la vie chrétienne à sa plénitude.

Il n'est pas indispensable au salut, mais il le facilite grandement, et il y aurait honte à ne pas le recevoir par indifférence ou négligence.

C'est l'évêque qui en est le ministre ordinaire ; mais exceptionnellement et par autorisation spéciale du Pape, un simple prêtre peut aussi confirmer.

Pour administrer la Confirmation, l'évêque commence par étendre les

(1) Du grec *chrisma*, huile consacrée qui sert pour l'onction.



main sur la tête du chrétien, en appelant en lui les « sept Dons de l'Esprit Saint : la Sagesse, l'Intelligence, la Science, le Conseil, la Force, la Piété, la Crainte de Dieu. »

Puis, avec le Saint-Chrême (fait d'huile et de baume, et bénit le Jeudi-Saint), il trace une croix sur le front : c'est le signe par lequel le chrétien est marqué et mis au nombre des soldats du Christ.

Enfin, l'évêque le frappe légèrement sur la joue, pour lui faire comprendre qu'il doit être prêt à tout souffrir pour sa religion de la part des infidèles, des hérétiques et des mauvais chrétiens, plutôt que de renier sa foi.

Comme pour le Baptême, le confirmé doit avoir un parrain, si c'est un garçon ; une marraine, si c'est une fille : un même parrain ou une même marraine peuvent servir pour plusieurs confirmans. Mais cet office ne doit pas être rempli par le père ou la mère.

Enfin, le confirmé fait publiquement sa profession de foi, par la récitation du *Credo*, à laquelle il ajoute, comme une initiation à la prière, le *Pater et l'Ave*, prières ordinaires du chrétien.

Ainsi, par la Confirmation, les enfants de Dieu deviennent ses hommes et ses soldats. — Ils reçoivent sa marque ineffaçable et s'engagent à le servir sans respect humain, sans lâcheté et sans indifférence ; à lui rendre témoignage, à propager sa religion, à lui faire honneur et, au besoin, à souffrir et à mourir pour lui...

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

Votre maison, l'église ...

Je dis bien : VOTRE MAISON ! Quand on vous y a porté pour recevoir le baptême, le curé actuel — c'est plus que probable — n'en était pas l'occupant ; et quand on vous y portera avant de vous conduire à votre dernière demeure (car ce jour viendra aussi, hélas !), qui prouve que le même prêtre sera là pour vous rendre ce service ? Alors, voyez-vous, quand le prêtre répare son église, il ne travaille pas pour lui, mais pour la paroisse, pour vous... pour votre famille, pour vos enfants.

Ne l'oubliez pas, cher ami ! Car si, devant d'autres, vous aviez une opinion différente, on pourrait croire que...

Actes Paroissiaux

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1932)



BAPTÉMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise ,

Le 24 janvier : LEVAVASSEUR, Thérèse-Marie-Andrée. Parrain : Eugène Levavasseur ; marraine : Léontine Foliot. — Le 29 janvier : LELORIEUX, Marcelle-Marguerite-Marie. Marraine : Marie-Thérèse Lelorieux. — Le 31 janvier : DISNARD, Paulette-Louise. Parrain : Lucien Briand ; marraine : Héloïse Grøsvalet. — TILLY, Liliane-Jeanne-Paule. Parrain : Jean Tilly ; marraine : Marie-Eugénie Heudes. — LUBERRY, François-Paul-Jean. Parrain : Jean Guillaume ; marraine : Joséphine Luberry. — Le 4 février : LAPAIX, Georges-Alexandre-Francis. Parrain : Francis Yon ; marraine : Marie Lapaix. — Enfant Apestéguy, ondoyé à domicile. — Le 7 février : JANIL, Henriette-Marie. Parrain : Jean Olano ; marraine : Marie Janil. — VIDAL, Georges-Albert. Parrain : Albert Vidal ; marraine : Marie Orthis. — Le 8 février : TÉLETCHEA, Andrée-Micheline. Parrain : Michel Téletchea ; marraine : Marie Téletchea. — Le 11 février : CAPDEVILLE, Jacqueline-Renée. Parrain : Ernest Folquet ; marraine : Victoria Folquet. — Le 14 février : CORMIER, Marthe-Marie-Charlotte. Parrain : Eugène Cormier ; marraine : Henriette Cormier. — HACALA, Rita-Marie-Eugénie. Parrain : Pierre Saillard marraine : Eugénie Hacala.

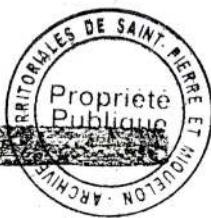
MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 13 janvier : DOLLO, Francis-Marie, et BRIAND, Madeleine-Marie. — Le 16 janvier : MAHÈ, Jean-Joseph, et HENNEBURY, Lucy. — Le 21 janvier : PATUREL, Joseph-Emile-Louis-Marcel, et LABORDÈ, Andréa-Joséphine-Louise. — Le 25 janvier : SLANEY, Richard, et STACEY, Albertine. — Le 8 février : ARNAUD, Paul-Jean-Michel, et LOUBERRY, Joséphine.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 23 janvier : DCTIN, St-Martin-Céleslin-Jules, 36 ans. — Le 26 janvier : MARSOLIAU, Adèle-Angèle-Mélarie, née Ollivier, 61 ans. — Le 29 janvier : CORMIER, Alfred-Onésime, 71 ans. — Le 1er février : ROUSSEL, Pierre-Adolphe-Albert, 2 ans. — Le 9 février : LECOUBLLET, Marie-Angeline, 70 ans. — Le 12 février : CURET, Marie-Ange, née Poirier, 44 ans.

Avis. — Les Abonnements au FOYER PAROISSIAL partent du mois de janvier. — Les nouveaux abonnés, inscrits dans le courant de l'année, reçoivent les Numéros parus depuis le mois janvier précédent.



Le Père Léon Vauloup

La Préfecture Apostolique de Saint-Pierre et Miquelon vient de faire une perte des plus douloureuses, dans la personne du R. Père Vauloup, décédé à Paris le 10 Janvier 1932. Curé de Miquelon, de 1920 à 1931, il avait été, pour cette paroisse, un pasteur dévoué, aimé de tous.

Né en 1884, à St-Ouen-le-Brisoult (Orne), d'une honorable famille de cultivateurs, il avait fait ses études littéraires au petit séminaire. Après la rhétorique, se sentant attiré depuis longtemps vers l'apostolat en pays de Missions, il entra dans la Congrégation du St-Esprit. Le noviciat et les études théologiques terminés, il partit, en juillet 1913, pour la Mission du Loango. Pendant la Grande Guerre, il fut mobilisé sur place, et affecté à la formation d'un contingent militaire noir ; il put ainsi continuer son apostolat auprès des indigènes.

Fatigué par le climat africain, il se vit obligé de regagner la France en 1918. En cours de route, on dut même le débarquer à Conakry pour attendre qu'une amélioration de sa santé lui permit de continuer le voyage.

Après un long repos dans sa famille, il s'embarqua, en octobre 1920, pour les Iles St-Pierre et Miquelon, champ d'apostolat moins dur que celui d'une Mission d'Afrique ; et Mgr Oster, alors Préfet Apostolique, le nomma curé de la quasi-paroisse de Miquelon.

Pendant les onze années de son séjour au milieu de cette chrétienne population, tout dévoué aux intérêts des âmes, le Père Vauloup consacrait ses loisirs à l'agriculture. On sait combien sont déshérités les Iambeaux de terre qui se trouvent parcimonieusement disseminés dans ces parages. A force de patience et d'industrie, le curé réussit à faire entrevoir à son peuple de nouvelles ressources en dehors de celles fournies par la pêche, ressources dues aux cultures vivrières et aux pâturages. Le Gouvernement apprécia ces efforts et, en février 1927, nomma le Père Vauloup Chevalier du Mérite agricole.

Mais il est surtout un événement dont le souvenir s'est cristallisé dans la mémoire des Miquelonnais. En mars 1924, au retour d'une visite chez un paroissien éloigné, le Père Vauloup fut surpris par une tempête de poudrin à environ cinq cents mètres du bourg. Il perdit connaissance et resta ainsi toute la nuit, du 27 au 28 mars, étendu par terre, son cheval à côté de lui. On ne le découvrit qu'au petit jour, après de pénibles recherches au milieu de la tourmente. On le crut aveugle et gelé ; mais la Sainte Vierge, invoquée



par toute la paroisse, montra, une fois de plus, dans celle grande détresse, qu'on ne l'invoque pas en vain. Contre toute attente, et malgré les pronostics pessimistes du docteur, le Père Vauloup fut sauvé. Sa convalescence, aussi rapide que complète — dix jours après l'accident, il avait pu dire la sainte messe — frappa les paroissiens ; et ils n'oublièrent pas la promesse faite. Le 21 août 1927 fut inauguré leur ex-voto : une élégante construction en ciment armé, avec une statue en fonte de la Vierge de Lourdes sur un large socle, et quatre colonnettes soutenant un baldaquin. Une plaque de marbre rappelant la date du 27 - 28 mars 1924 porte l'inscription suivante, toute de circonstance : *Notre-Dame des Retrouvés, priez pour nous !*

Au mois d'avril 1930, le P. Vauloup tomba malade et dut encore rentrer en France. Revenu dans la Colonie en janvier de 1931, il rejoignit de nouveau son poste à Miquelon : il ne devait pas y rester longtemps. Son état de santé, dans la solitude d'un presbytère, avait toujours inspiré des appréhensions à ses supérieurs et à ses amis. Rappelé à la communauté de St-Pierre, le Père fut repris du mal qui l'avait terrassé dix-huit mois auparavant. Il put néanmoins retourner en France par le courrier du 14 novembre ; mais malgré tous les soins qui lui furent prodigues dans la communauté de Chevilly, près Paris, puis à Paris même, dans la clinique du Dr Martel, il ne put résister au mal. Et le mal était grave. En effet, le docteur avait découvert, à la radiologie, un abcès cancéreux au cerveau. A brève échéance c'était, si on n'opérait pas, la paralysie du cerveau avec d'atroces souffrances. Mis au courant de son état, le cher malade fut d'avis de laisser tenter l'opération ; et il s'y prépara par la réception du Saint Viatique. L'opération eut lieu le samedi 9 janvier dans la soirée ; mais le Père était trop affaibli ... Il reçut l'Extrême Onction, le lendemain dimanche, pendant que les Pères de la Communauté de Paris priaient pour lui dans l'église de N.-D. des Victoires, où ils s'étaient rendus pour leur traditionnel pèlerinage. Il mourut ce même soir, 10 janvier, vers 11 heures.

L'enterrement eut lieu au cimetière de la Communauté de Chevilly, le mercredi suivant. Plusieurs membres de la famille du Père avaient pu venir y assister. Etaient là aussi de chères connaissances St-Pierraises : M. et Mme Morazé.

La nouvelle de sa mort causa une vraie stupeur à St-Pierre et Miquelon. L'ayant communiquée à M. Sautot, Gouverneur p. i., Monseigneur reçut de celui-ci la lettre suivante qui traduit bien les sentiments de la population, tant de Saint-Pierre que de Miquelon :

« ... Bien que sachant votre ancien collaborateur mal en point quand il est parti, j'avais pensé qu'un séjour en France le remetttrait complètement ; c'est dire que je suis bien surpris de la nouvelle de sa mort. En cette douloureuse circonstance, je tiens à vous assurer, Monseigneur, de ma vive



sympathie, ainsi que vos collaborateurs de la Colonie. Je n'oublie pas le dévouement dont a fait preuve le regretté Père Vauloup à Miquelon, où l'annonce de sa mort sera douloureusement ressentie.

C'est une victime de plus du devoir colonial, devant laquelle je m'incline respectueusement... »

A St-Pierre aussi bien qu'à Miquelon, des services solennels ont été célébrés pour le regretté disparu; et un bon nombre de messes lui ont été assurées par la piété des paroissiens. — R. L. P.



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1932)

Port de Saint-Pierre — Les entrées, du 15 janvier au 15 février, ont été de 10 vapeurs et 1 voilier.

Une bonne nouvelle. — Elle est arrivée jusqu'au bureau de l'Administration du FOYER PAROISSIAL. La voici : Cette année, pour parer dans une certaine mesure à la crise économique qui sévit un peu partout, les Abonnés du Canada, des Etats-Unis et d'ailleurs auraient décidé de payer sans retard leur abonnement pour 1932. Il s'en est même trouvé, dit-on, qui se sont demandé sérieusement : « Suis-je en règle pour mes abonnements antérieurs, de 1931, voire de 1930 ?..

Bonne nouvelle, assurément ! Car le FOYER PAROISSIAL n'émerge à aucun fonds secrets ; et sa publication n'est pas précisément une source de revenus pour lui. Nous n'avons qu'un désir : lui permettre, dans la mesure du possible, de continuer à faire le bien... Et nous pouvons dire que, depuis huit ans, c'est sur la fidélité granitique de ses Abonnés que repose son succès.

Dans la Légion d'Honneur. — Parmi les personnalités ecclésiastiques nommées récemment dans la Légion d'Honneur, notre modeste bulletin, Le FOYER PAROISSIAL, a la vive satisfaction de saluer S. E. Mgr Louis Le Hunsee, Supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit à laquelle appartiennent les membres du clergé de la colonie.

Le nouveau Légionnaire a passé plus de vingt ans de sa vie au Sénégal. Il était curé de Dakar, quand il fut nommé Vicaire Apostolique de la Sénégambie. En 1926, il était appelé à succéder à Mgr Le Roy à la tête de sa Congrégation. L'honneur qui lui est fait aujourd'hui par le Gouvernement



rejailli d'une certaine manière sur toute sa Famille religieuse et apostolique.

Carnet blanc. — Jeudi, 21 janvier, à 10 h., M. Joseph Paturel conduisait à l'autel une Enfant de Marie, Mlle Andréa Laborde, pour contracter mariage. Avec les mamans des deux fiancés, un important groupe de parents et d'amis et une délégation d'Enfants de Marie ont assisté à la cérémonie. Mgr Heitz, directeur des E. de M., a fait une délicate allocution et montré ce qui fait la stabilité du foyer chrétien, où le mariage n'est pas envisagé comme un vague paradis terrestre, mais comme un champ à faire valoir; où la vie à deux est à base de sacrifices réciproques et toute de dévouement aux enfants.

Après la messe, pendant laquelle de suaves mélodies accompagnaient les prières des assistants, le cortège s'est rendu à la sacristie; et là, conformément à une coutume chez les E. de M., la présidente a embrassé la nouvelle mariée et détaché son ruban bleu avec la médaille pour le lui remettre en souvenir.

Au fourneau économique. — Par un arrêté en date du 8 janvier 1932, M. Saulot Gouverneur p.i., a pris une mesure très appréciée en vue de parer, autant que possible, au malaise du chômage qui règne actuellement dans la Colonie. Elle consiste à fournir gratuitement la nourriture, par le moyen du « fourneau économique », aux indigents qui n'ont pas de travail.

Ce fourneau économique fonctionne à l'hôpital. Et c'est là que, deux fois chaque jour, sont distribuées 318 rations pour enfants et grandes personnes.

Une commission administrative de huit membres est chargée d'assurer le bon fonctionnement de cette institution humanitaire.

La préparation au Carême. — Elle a eu lieu avec grande bonne volonté, selon les recommandations faites par l'Eglise. Pendant les jours gras, il n'y a pas eu de réjouissances désordonnées. On a surtout prié, pour demander pardon des péchés commis dans le monde, et pour implorer le secours de Dieu dans les calamités publiques actuelles.

Le Saint-Sacrement est resté exposé les trois jours qui ont précédé le mercredi des Cendres. Deux nuits ont été consacrées par la Confrérie des hommes du T. S. Sacrement à l'adoration nocturne, de 9 h. du soir à 6 h. du matin. Et le jour des Cendres, soit après la messe de 8 h., soit à l'Office du soir, où le Père Cardinal a commencé les prédications quadragésimales et rappelé la nécessité de faire pénitence, les fidèles en recevant le cendres bénites ont entendu le grave avertissement: *Souviens-toi que tu es poussière, et que la retourneras en poussière!*

Le premier dimanche du mois. — Les hommes de la Confrérie du Saint-Sacrement avaient décidé, dans une réunion récente, qu'une communion générale les rassemblerait à la Sainte Table chaque premier dimanche du mois. C'est ainsi qu'à la première messe du dimanche 7 février, on a pu voir



un important groupe d'hommes réunis dans les premiers bancs, ~~à l'avant~~ au moment de la communion pour recevoir la divine Eucharistie.

Ce geste sera imité par d'autres ; et il sera pour les familles St-Pierraises un gage de nouvelles bénédictions.

Le temps qu'il fait. — Ce n'est pas toujours le rêve ! La première quinzaine de février a eu ses mauvais jours. Du poudrin en grand, des tempêtes, particulièrement les 4, 5 et 6 février où la mer était démontée comme il y a cinq ans, aux mêmes dates, quand le vapeur postal « Pro Patria », qui avait à bord Mgr le Préfet Apostolique, avait manqué de sombrer sur la côte ouest de Miquelon.

A présent c'est la neige en quantité respectable qui a bloqué bien des maisons, et qui rend difficile sinon impossible la circulation des autos.

On a aussi le verglas ; mais cette autre misère, inhérente à nos parages pendant la mauvaise saison, n'empêche pas, entre autres actes d'énergie, d'aller assister aux offices de l'église : on en est quitte pour y mettre plus de temps, tout en s'étant muni d'une canne ferrée, ou de crampons de chaussure, sinon des deux.

Encore un naufrage. — Un bateau américain à moteur avait quitté St-Pierre le 28 janvier, malgré le mauvais temps. On apprenait quelques jours après qu'il avait sombré dès le lendemain 29, par suite des glaces, pense-t-on, à environ 150 milles Ouest de nos rochers. L'équipage a été recueilli par un vapeur anglais qui, providentiellement, passait à proximité.

Les travaux à l'intérieur de l'église. — L'adjudication en a eu lieu, et ces travaux sont commencés. C'est M. René Abraham qui se charge de la boisserie, et M. Eugène Vigneau, de la peinture. Ces travaux seront terminés vers Pâques, et donneront un cachet select à notre église.

La radio-diffusion. — Lentement, mais sûrement, elle se perfectionne à Saint-Pierre. Avant la fin de février, ce service, paraît-il, fonctionnera définitivement.

Jusqu'ici, le personnel technique de la station a rencontré de grosses difficultés dans la mise au point du récepteur. Comme elles provenaient des groupes électrogènes existant à St-Pierre, il s'occupe actuellement à poser sur les moteurs incriminés de petits dispositifs de protection ; et déjà quelques uns de ces moteurs, par exemple ceux du presbytère et du collège, en ont été munis avec succès.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 25 janvier, par le « Magnhild » : M. Rascalon, Mlle M. A. Mahé. — Le 28 janvier, par le vapeur « Silvia » ; MM. Rosebourne, R. Steven, C. E. Wallis, Mme A. Delisle, Mlle A. Simon. — Le 8 février, par le « Magnhild » : MM. V. Reux et J. Poulard.

PARTIS, le 27 janvier, par le « Silvia » : M. J. Légasse, Mme Mc Donald. —



Le 30 janvier, par le « Magnhild » MM. E. Lebiguais, V. Reux, R. Coste. — Le 11 février, par le « Silvia » : M. L. Dagort. — Le 13 février, par le « Magnhild » : MM. Robert, Mlle Hooper.

Avis. — Au cas, peu probable, où le FOYER PAROISSIAL aurait cessé de p'aire et où sa visite mensuelle serait devenue indiscrète, on voudra b'en nous en aviser par un mo', ou simplement retourner le présent Numéro à l'ex. éditeur :

ADMINISTRATION DU FOYER PAROISSIAL
Saint-Pierre et Miquelon.

Le R. Père. Dumont

Encore un de nos chers « Anciens » est parti pour un monde meilleur.

Le R. P. Joseph Dumont était né le 2 décembre 1859, à Condé-Folie (Somme). Après sa consécration à l'Apostolat dans la Congrégation du St Esprit, ses Supérieurs le destinèrent à l'enseignement ; et c'est ainsi qu'il passa plusieurs années au Collège de Merville (Nord), puis à l'Ecole apostolique de Gentinnes (Belgique).

Il était professeur à l'institut Franco-Canadien, à Ironside, près d'Ottawa, lorsque, en 1912, il reçut son obéissance pour notre Colonie. Il débarqua à Saint-Pierre le 17 avril de cette même année, avec les Pères Salles et Touquet, et fut affecté à la paroisse comme vicaire, tandis que le Père Salles était nommé curé de l'Île, et le Père Touquet, curé de Miquelon.

Le Père Dumont n'a jamais marchandé son dévouement ; et on a gardé bon souvenir de son heureux caractère. Avec le curé de Saint-Pierre — qui était alors le Père Heitz — il a fait revivre, en 1920, le collège St-Christophe qui avait été supprimé faute de ressources. Fatigué, il rentra en France, avec Mgr Oster, préfet apostolique : c'était le 25 mai 1922, le soir de fête de l'Ascension. Il neigeait.

L'année suivante, il était curé d'une paroisse à la Martinique ; mais en 1931, à bout de forces, il dut repartir pour France. Il est mort au milieu de ses confrères, à Misserghin (Algérie), le 30 décembre 1931, à l'âge de 71 ans, après 56 années passées dans la Congrégation du Saint-Esprit. — R. I. P.



Pour l'achèvement des travaux dans l'Eglise de Saint-Pierre

L'appel du Conseil de Fabrique à la population a été entendu. Dès le 18 janvier, les Collecteurs, choisis parmi les membres du Comité, se sont mis à l'œuvre. Au nombre de seize, deux par deux, ils ont visité toutes les maisons de Saint-Pierre et ont recueilli les offrandes, grandes et petites, faites avec une générosité extraordinaire, souvent touchante, en faveur de la Maison du Bon Dieu, qui est aussi notre maison à tous.

On prétend, avec raison d'ailleurs, que les chiffres ont leur éloquence. Il suffira donc de dire que, dans leur tournée de deux ou trois jours, MM. les Collecteurs ont recueilli 41.656 fr. 75. En y ajoutant les dons venus de différentes Associations paroissiales, de quelques Sociétés particulières établies en ville et des paroisses de l'Île-aux-Marins et de Miquelon, soit 7.012 fr. 45, il se fait que la souscription pour l'achèvement des travaux de l'église de Saint-Pierre a produit, en moins d'une semaine, la somme de 48.661 fr. 20.

Et il est de toute justice de signaler aussi des dons particulièrement généreux de matériaux, en vue de l'ornementation du Sanctuaire.

**

Que dire devant ces résultats magnifiques, inespérés, d'autant plus beaux et plus méritoires qu'ils ont été réalisés dans la mauvaise saison, à une époque de crise économique et à l'encontre de pronostics fâcheux — pourtant si légitimes ?

MERCI à la Providence, qui a suscité dans cette circonstance ses ministres si généreux, si dévoués, parmi la population Saint-Pierraise, et même ailleurs !

MERCI à tous ceux, pauvres et riches, qui ont donné ! Que Dieu leur accorde, en retour, toutes sortes de bénédictions, spirituelles et temporelles !

MERCI également à ceux qui vont encore donner ! Merci pour les matériaux qui seront livrés ! Merci pour la main-d'œuvre gratuite promise !

MERCI — oh combien ! — à tout le Comité, aux Collecteurs, qui ont apporté à l'accomplissement de leur tâche une si grande bonne volonté !



Dieu qui ne laisse sans récompense aucune bonne œuvre, se souviendra de ce que ces chers Messieurs ont fait, avec tant de bonne grâce, pour l'église de Saint-Pierre en cette circonstance !

**

Et maintenant, à près les appels d'offres, on va continuer les travaux, selon qu'il sera décidé par le Conseil de Fabrique.

Est-ce à dire que, rire aux fous recueillis, ces travaux pourront être achetés ? — Non, sans doute, puisque les hommes compétents estiment qu'ils coûteront dans les 80,000 fr. On ira donc, en fait de travaux, aussi loin que possible, c'est-à-dire tant qu'il y aura des ressources. Et c'est pourquoi *la souscription reste ouverte* jusqu'à nouvel ordre, avec faculté de faire remise des sommes soit à M. Emile Gloanec, président du Comité, soit à Monseigneur, ou encore à l'une des deux banques de Saint-Pierre.

Nous envisageons l'avenir avec confiance. La paroisse a fait ce qu'elle pouvait faire, et même plus... Elle a donné un magnifique exemple de dévouement paroissial, et montré des sentiments chrétiens et catholiques quasi unanimes à l'endroit de son église.

Et puis, pour terminer les travaux en cours, d'autres ressources viendront encore, de près, de loin !...

**

N. B. — Voici qui mettra mieux en relief le geste qui a été fait : La population totale des Iles St-Pierre et Miquelon est de 4.321 habitants résidentaires. — La paroisse de Saint-Pierre compte 3.464 habitants, dont 1669 hommes et 1795 femmes. (*Recensement du 1er juillet 1931*).

Objets trouvés en ville.

Ont été trouvés, du 18 mars 1931 au 13 février 1932, et déposés au B. r au de Police, à la Mairie :

Un cache-nez, trois billets de banque, deux clefs, deux montres, un sac contenant des billets de tombola, deux porte-monnaie, une chaîne avec clef, un livre de messe, une montre et chaîne, un couteau, trois bagues, deux broches, deux sacs à main, deux chapeaux, un porte-plume réservoir, un siflu, un chapelet, une partie de billet de banque, un pardessus, une casquette, une paire de gants, une ceinture en cuir.

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé l'insertion au «Foyer paroissial» voudront bien laisser une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.

D'autres objets ont été trouvés à l'église. — Les réclamer chez le Frère Sacristain.



Chronique de Miquelon

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1932)

BAPTÈME. — Est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 7 février : Alberta-Marie-Emilie Rio. Parrain : Emile Gélos; marraine : Bernadette Boissel.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage, *le 3 février* : Francis Lucas et Gabrielle Briand.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 5 février : Victorien Detcheverry, 72 ans.

Le R. Père Vauloup. — Une notice biographique étant publiée dans le présent N° du F. P., les paroissiens de Miquelon peuvent y trouver des détails sur les derniers jours de leur regretté pasteur.

Dès la nouvelle de sa mort, arrivée ici par un message de T. S. F., nouvelle qui a douloureusement affecté toute la paroisse, on a commencé à prier pour le cher disparu. Des services solennels ont été célébrés au nom de la Fabrique ; puis au nom du Conseil municipal dont le P. Vauloup avait été le secrétaire à la mairie ; enfin au nom du groupe « Avant-Garde » qui comprend les dévoués travailleurs du Foyer Ste-Thérèse. Il y a eu des messes chantées à la demande de tous les autres groupements paroissiaux : jeunes gens, jeunes filles, enfants de chœur, enfants des catéchismes, enfants de l'école maternelle, sans parler des messes demandées par les particuliers. Ces suffrages qui sont tout à l'honneur de la paroisse reconnaissante auront sûrement hâté l'entrée au ciel de ce bon pasteur que fut le Père Vauloup et qui, de Là-Haut, veillera encore sur la paroisse de Miquelon.

Conférence sur Lourdes. — Malgré le froid rigoureux qui sévissait ce soir du 26 janv, bon nombre de paroissiens s'étaient rendus au Foyer pour assister à une conférence sur Lourdes, cité du miracle. Le P. Lucas évoqua d'abord quelques souvenirs personnels, puis montra comment Lourdes, autrefois village peu connu, est devenu un centre d'attraction pour l'univers chrétien. De partout on vient à Lourdes pour prier, pour chanter, pour dire à la Vierge Marie ses joies, ses tristesses, son espérance et son amour. Lourdes est une grande école de la prière, de la résignation, de la charité.

Cette causerie était illustrée par des vues artistiques projetées sur l'écran.

Nécrologie. — M. Victorien Detcheverry, président du Conseil de Fabrique de Miquelon, est mort presque subitement, le soir du mercredi des Cendres ayant encore pu recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction.



Cette nouvelle a plongé dans la stupeur, on peut le dire, toute la paroisse. Fidèle à la pêche jusqu'à la fin, M. Victorien était universellement estimé. Il était président de l'Association des Hommes du Saint-Sacrement ; et on le voyait souvent à la Sainte Table. Champion de l'apostolat par la Bonne Presse, il assurait la distribution de *LA CROIX* et du *PELERIN*. C'était un chrétien de forte trempe, que la mort n'est pas venue surprendre.

Ses enfants, élevés à l'école de la Religion et du respect de l'autorité, il a eu la satisfaction de les voir s'établir honorablement et continuer des traditions chrétiennes auxquelles il avait été lui-même si fidèle. Une de ses filles est religieuse Cistercienne en France : il en avait fait généreusement le sacrifice à Dieu dès que l'appel divin s'était manifesté par une vocation longuement réfléchie.

Après une carrière si bien remplie, cette âme était prête pour la récompense ; et c'est encore une miséricordieuse attention de Dieu d'avoir épargné à son bon serviteur les affres d'une longue et pénible agonie.

M. Victorien Detcheverry a été inhumé le vendredi 5 février ; il était âgé de 72 ans. — R. I. P.

Chez les Jeunes. — Le dimanche, 7 février, à la première messe, les jeunes gens de Miquelon ont donné un bel exemple de piété chrétienne dans une communion générale. Et ils ont convenu que, à chaque premier dimanche du mois, ils se retrouveraient dans un même rendez-vous.

Encore un bon moyen de bien préparer l'avenir et de s'assurer des grâces précieuses d'En-Haut ! Cette heureuse initiative va donner à cette messe et communion mensuelle une solennité plus grande ; et ce sont les jeunes qui seront les frais du chant de cantiques.

Au Foyer Ste-Thérèse. — Une soirée récréative a été donnée le même dimanche, 7 février. Au programme, trois comédies on ne peut plus hilares :

La Poudrière, puis *La Moustache de Lanlirlut*, et enfin *Le Terrible Fluide du Docteur Mabouloff*. Comme intermèdes, quelques beaux morceaux de chant, comme : *L'Angelus de la Mer*, *Ma Normandie...*

Bonne soirée, aussi bien pour les acteurs que pour les assistants.

La Mission pascale. — L'an dernier, pendant son séjour à Rome, Mgr le Préfet Apostolique avait obtenu du Saint-Siège un Indult autorisant à anticiper au premier dimanche du Carême le temps fixé pour la communion pascale. Cela devait permettre au Clergé de Saint-Pierre d'aider dans les autres paroisses pour la préparation des pâques.

C'est ainsi que le R. P. Marnas est arrivé à Miquelon par le courrier du 3 février, jour des Cendres ; et dès le soir il a commencé son apostolat. Pendant huit jours, il a fait une instruction le matin et le soir, instructions qui ont vivement intéressé les paroissiens et les ont, plus que jamais, fortifiés



dans la résolution de rester, en tout, fidèles au devoir chrétien.

La mission a été visiblement bénie de Dieu ; et c'est avec que le P. Lucas, curé, en a remercié son confrère, après la dernière instruction faite le mercredi matin, 17 février, quelques heures avant l'arrivée du « Colonia » qui devait ramener le P. Marnas à Saint-Pierre.

Un peu de notre Histoire (93).

1819 (Suite)

La péche fut abondante en cette année 1819 ; aussi les familles purent-elles envisager l'arrivée de la mauvaise saison sans trop de soucis. Mais, depuis la réoccupation, une idée s'était fixée, tenace, dans l'esprit des pêcheurs, à savoir que le gouvernement était dans l'obligation de leur fournir des vivres, sans distinction entre les nécessiteux et ceux qui ne l'étaient pas, ainsi qu'à ceux des habitants chargés de famille, qui malgré leur activité ne parvenaient pas à pourvoir à la nourriture de la maisonnée.

Certes, on l'a vu ici même, le gouvernement ne pouvait faire autrement, en 1816, que d'aider les anciens habitants qui étaient venus, sans souci ni maille, reprendre pied sur le sol de leurs îles, car il s'agissait d'y maintenir le drapeau national ; et il les aida sans compter. Mais tout a une fin ; et dès l'instant que la situation des pêcheurs s'améliorait de telle façon que l'aide du gouvernement risquait de provoquer des abus, ne pouvant qu'inciter les gens à se désintéresser de leur industrie, il devenait nécessaire de mettre un terme à cet état de choses.

C'est ce que fit le Commandant Fayolle, par le moyen dont il donna connaissance au Département dans une lettre du 10 novembre dont voici la teneur :

« J'ai l'honneur de rendre compte à V. E. de la situation des habitans et des moyens employés pour assurer leur subsistance pendant l'hiver dans lequel nous allons entrer.

« Ce n'était pas, Monseigneur, une tâche facile à remplir que celle de détruire dans l'esprit des colons l'idée que des secours en vivres accordés jusqu'ici devaient cesser, le gouvernement ne pouvant continuer plus longtemps les sacrifices énormes qu'il avait faits depuis la reprise de possession. Dès mon arrivée, je ne négligeai rien pour pénétrer nos administrés de cette vérité, que le Roi ne pouvait plus entretenir ici de pensionnaires, et qu'en



conséquence tous ceux qui seraient reconnus hors d'état de se soutenir et leurs familles, par leurs propres moyens, devaient repasser en France.

« Il est de mon devoir de dire ici à V. E. que ce qui n'a pas peu contribué à rendre la situation dans laquelle je me trouvais plus difficile, c'est l'information que plusieurs des habitans avaient reçue soit de France, soit par l'équipage de la flûte de S. M. « Le Golo », qu'il était arrivé des vivres destinés pour eux. Je me vis donc dans la nécessité d'user de tous mes moyens pour parer à nouveau tems et en prévenir les effets.

« Enfin, Mgr, après avoir médité avec la plus grande attention l'article de vos instructions relatif aux secours à faire distribuer aux habitans les plus nécessiteux pendant les froids rigoureux de 1819 à 1820, j'ai été convaincu que le but sage que V. E. s'était proposé ne pouvait être atteint par la force puissante et irrésistible des circonstances. Je pressentais et l'expérience a prouvé que les habitans en masse viendraient me trouver et me diraient que les Bâtimens du commerce n'ayant point apporté d'approvisionnements pour vendre dans la colonie, ils ne pouvaient se procurer, soit avec le produit de leur pêche, soit en argent, les vivres indispensables nécessaires pour assurer leur existence pendant l'hiver. Dès lors, toute la population se serait trouvée dans la classe des nécessiteux, et les vues paternelles de V. E. ne pouvaient être remplies en suivant la marche qui m'était tracée. D'un autre côté, la politique, l'intérêt du Gouvernement (et ce qui doit faire et fera l'objet de mes sollicitudes) le bonheur futur des colons des deux isles, nécessitaient qu'ils reussissent une forte leçon. Je les laissai donc quelques jours dans l'incertitude où je les voyais sur les moyens de pouvoir se procurer les vivres dont ils avaient besoin. Par là j'obtenais le résultat avantageux de détruire dans l'esprit de plusieurs familles l'idée que des vivres étaient arrivés pour eux comme les années précédentes.

« Cet état de choses cependant ne pouvait durer longtemps, j'en étais pénétré; et quand je crus devoir le faire cesser, je fis connaître mes intentions. Je vais avoir l'honneur de détailler à V. E. le moyen que j'ai cru devoir employer dans l'intérêt du gouvernement et même de l'habitant. »

(A suivre)

E. S.

Chez Albert BRIAND

Banquettes de piano : 215 fr.
Tabourets : 98 fr.

L'eau de Javelle

« LA PARISIENNE »

épargne temps, travail,
combustible.

Chez Albert OZON

Gramophones - Saxophonie
Brunswick Panatrop
Prix réduits.

A Louer



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 1932)

La situation. — Le problème de la vie au jour le jour, que la mévente du poisson et les restrictions du crédit rendaient si critique, a été résolu jusqu'à présent par le travail soit à Saint-Pierre, soit à l'Île même, où la transformation de l'école communale a occupé une partie des habitants. Quelques jeunes gens ont trouvé à bord de bateaux un embarquement régulier. D'autres, en petit nombre, s'utilisent sur les chantiers publics. La plupart des hommes sont donc ouveau sans travail ; mais ils n'attendent que l'occasion d'employer leurs bras et leur bonne volonté, bien que la rigueur de la saison rende particulièrement difficile les allées et venues à St-Pierre.

Le capelan n'a pas trouvé l'écoulement, ni profité le bénéfice des années précédentes. Plusieurs pêcheurs n'en ont retiré qu'un prix minime ; et nombreux sont ceux qui à chaque courrier en attendent inutilement des nouvelles. Tout de même si, comme il en est question, la morue pouvait, en avril prochain, se vendre à un prix raisonnable, la question des dépenses, en vue d'une prochaine campagne, sera envisagée avec moins d'anxiété ; et les Iliens continueront, avec leur opinitaré habituelle, à disputer à la mer leur pain quotidien. Dieu vienne en aide à ces vaillants !

La bibliothèque paroissiale. — Dans un pays comme le nôtre, avec l'inaction forcée des longues sorées d'hiver et l'absence de distractions, la lecture prend une place prépondérante. Il existait bien une bibliothèque paroissiale ; mais elle datait d'un autre âge, et ses volumes lus et relus avaient perdu bien des pages dans les manipulations. Un remaniement s'imposait ; il a été effectué et 320 livres neufs, bien reliés et intéressants ont été, moyennant une cotisation minime, mis en circulation. Le succès de la nouvelle bibliothèque, littéralement assiégée chaque dimanche, prouve abondamment qu'elle n'a pas été un sacrifice inutile. Puisse-t-elle, en dispensant pour l'esprit une nourriture saine et abondante, faire tout le bien qu'elle promet actuellement !

Le papa. — Ecoute, mon petit : « Qui aime bien, châtie bien » : c'est Salomon qui l'a dit.

L'enfant. — Oui, papa... mais il a trouvé ça quand il était déjà grand.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Batta
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.



GRAINES DU COQ HARDI

20 variétés potagères extra et un cadeau
franco domicile contre mandat de 20 fr.
18, QUAI MÉGISERIE, PARIS
Catalogue-calendrier de semis gratuit

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

P. Le Tiec

Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax

A Louer



:-: Les Produits NESTLÉ sont les meilleurs :-:

LINGERIE pour Hommes,
Dames et Enfants
Bonneterie - Epicerie

PETIT CARNET
DE
Timbres de Commerce Libres
Offert par

M^{lle} Georgina Detcheverry
Commerçante

Dans ce carnet le client groupe
avec soin les timbres offerts par
notre Maison et viendra nous ré-
clamer la prime lorsqu'il y aura droit

Réclamez les timbres en faisant vos achats

Et donnez la préférence à la Maison qui les offre

Commission - Consignation

A. Grimaux & Cie.

Boulangerie - Epicerie

Grains et Farines en gros et
en détail.

Biscuits et Bonbons en stock
et sur commande.

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations
Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines, Grains, Foin.

Employez l'eau de Javelle

« **LA PARISIENNE** ».

C'est la meilleure.

Chez Albert Briand,



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - GIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAUX

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR PÔSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail. Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Cigarettes Gloria.

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



A votre séjour en France, visitez la « Tour du Bonheur » entre **PARAME**
et les Rochers Sculptés par l'Abbé FOURRÉ

MINIHIC BEACH HOTEL (Sur la Plage)

ROTHÉNEUF (Ille- et Vilaine)

Restaurant, Bar

R. C. St-Malo 10.686

Prop. P.-J. Montésinos

Tél. Rothéneuf, 4.

English Spoken

Se habla Espanol

Tout confort moderne

Garage pour 20 voitures

Salles de Bains - Cabines à Douches - Poste distributeur d'Essence - Terrasse

Salon de Lecture - Salle de Restaurant pour 80 couverts - Jardin avec Bosquets

Autocar à la Gare et pour toutes excursions.

Le meilleur accueil sera réservé aux St-PIERRAIS

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

ORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELEPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

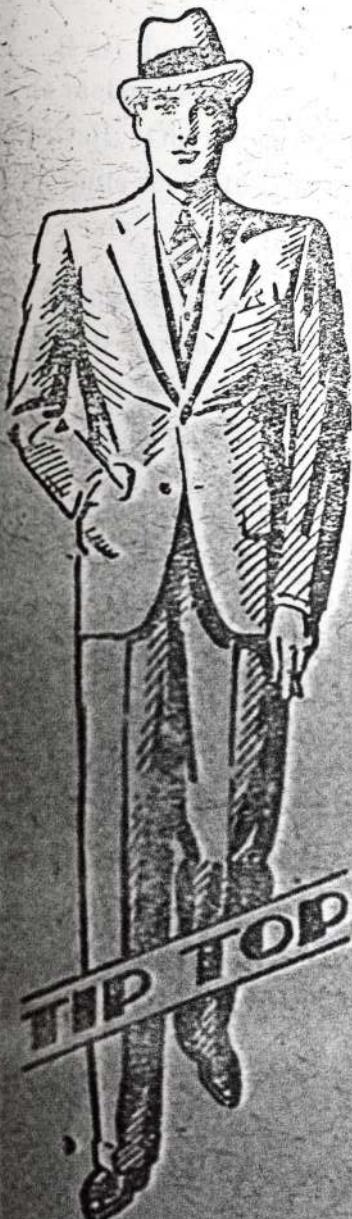
Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre



VÊTEMENTS TIP TOP

La COUPE fait le costume mais.... le COSTUME fait l'homme !



Oubliez pas qu'on vous jugera beaucoup d'après votre costume. Par conséquent, pour être toujours assuré d'avoir, un Costume de bon goût, un Costume à la dernière mode, un Costume de qualité supérieure, un Costume au prix modéré, de

\$ 24

adressez-vous à

Tip Top Tailors Ltd.

Renseignements et échantillons

Chez Etienne DAGUERRE

SAINT-PIERRE & MIQUELON.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Il est du devoir de chacun, tant pour son pays que pour lui-même de mettre régulièrement en réserve une partie du produit de son travail. Ouvez donc un compte d'épargne dans notre banque où, en toute sécurité, vos fonds vous rapporteront des intérêts aux taux en cours.

Nous sommes organisés de façon à vous donner entière satisfaction en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente de traites ou de chèques, ainsi que les chèques de voyageurs et les lettres de crédit.

Nous sommes à votre entière disposition pour tous renseignements utiles ; et nous vous invitons à venir sans hésitation, nous consulter au sujet des opérations qui pourraient vous intéresser. Notre meilleur accueil vous est, du reste, tout particulièrement réservé.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.